

# MARCHÉ DE L'EMPLOI

CHIFFRES ET COMMENTAIRES JANVIER 2011

LE FOREM

## De la nature de l'emploi

L'année 2011 débute par un recul de la demande d'emploi sur base annuelle en Wallonie (-7,6%). L'ampleur de cette diminution est par ailleurs la plus forte observée depuis avril 2010.

### AU SOMMAIRE

<a href="#">Édito</a> .....	1
<a href="#">Demande d'emploi</a> .....	2
<a href="#">Les opportunités d'emploi</a> .....	5
<a href="#">Formation qualifiante</a> .....	5
<a href="#">Focus : Évolution de l'emploi et de la nature des emplois</a> .....	6
<a href="#">Retour sur : Les perspectives économiques pour 2011</a> .....	10
<a href="#">Secteurs/métiers du mois : L'automobile</a> .....	11
<a href="#">Veille documentaire</a> .....	13
<a href="#">Terminologie</a> .....	14

Fin janvier 2011, la Wallonie (hors Communauté germanophone) dénombre 215 476 **demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente**. A ces personnes, il convient d'ajouter 18 781 demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement et 9 577 demandeurs d'emploi inscrits librement pour un total de 243 834 demandeurs d'emploi innocupés (D.E.I.).

Par rapport à janvier 2010, soit à un an d'écart, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente diminue de 17 789 unités (-7,6%). La tendance est également orientée à la baisse comparée à janvier 2009, soit peu après le début de la crise économique (-1,0%).

Durant ce mois de janvier, 21 874 **opportunités d'emploi** ont fait l'objet d'une diffusion via le site internet du Forem dont 9 941 provenaient du VDAB ou d'Actiris. Les opportunités gérées par le Forem sont en hausse par rapport à l'année dernière, confirmant la reprise des embauches sur le marché de l'emploi.

Le **Focus** fait le point sur l'évolution de l'emploi en Wallonie selon les différentes branches d'activités sectorielles et selon la nature des emplois proposés. Si la récente crise économique a eu un effet plus marqué sur l'emploi au sein de certains secteurs, celle-ci ne semble pas avoir modifié les tendances de fond, bien au contraire. La tertiarisation de l'économie wallonne ainsi que la hausse des contrats à temps partiel ou encore du travail indépendant comme activité complémentaire se confirment.

La rubrique **Retour sur** renvoie aux récentes publications relatives aux perspectives économiques pour l'année 2011. Diverses institutions, tant internationales que régionales, tablent sur la poursuite de la croissance en 2011 s'accompagnant de créations d'emplois, dont le volume resterait toutefois modéré, l'ampleur estimée de cette croissance varie toutefois selon le modèle prévisionnel envisagé.

Le 89<sup>ème</sup> Salon des utilitaires et véhicules de loisirs s'est une fois encore soldé par un bilan positif en termes de fréquentation. La rubrique « **Secteurs/métiers du mois** » s'attarde sur le secteur automobile qui couvre à la fois la construction et l'assemblage de véhicules, la fabrication de carrosseries et d'éléments automobiles mais aussi les services liés à l'automobile (commerce de véhicules et de carburants, entretiens et réparations, etc.). Deux sous-secteurs de l'automobile sont particulièrement présents sur le sol wallon : l'entretien et la réparation de véhicules ainsi que le commerce de véhicules automobiles. Ce secteur connaît depuis quelques années des évolutions liées aux innovations technologiques entraînant de nouvelles compétences recherchées auprès des travailleurs. Cette tendance devrait se poursuivre et même s'accroître avec, notamment, l'émergence de « qualités vertes », où, en plus des compétences techniques déjà requises, viendront se greffer de nouvelles compétences relatives au développement de nouvelles technologies (véhicules hybrides et électriques).

Enfin, afin de prolonger la lecture, « **Veille documentaire** » pointe les dernières publications nationales et/ou régionales en matière d'analyse du marché de l'emploi et de la formation.

## CHIFFRES-CLÉS

### Wallonie

- **Taux de chômage harmonisé (BIT), 3<sup>ème</sup> trimestre 2010 : 11,1 %**
- **Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés, décembre 2010 : 187 400**

### Wallonie (hors Communauté germanophone), janvier 2011

- **Demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations : 196 012**
- **Jeunes en stage d'attente : 19 464**
- **Indicateur de demande d'emploi : 14,2 %**

(sources : SPF Économie, ONEM, le Forem)

## INDICATEURS HARMONISÉS AU NIVEAU EUROPÉEN

Cette rubrique présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi tels que définis suite aux recommandations du Bureau International de Travail (BIT) : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Ces taux sont calculés sur base des résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT). Ces enquêtes sont réalisées par le SPF Économie qui publie les résultats par année et trimestre.

Selon les dernières données disponibles qui concernent le 3<sup>ème</sup> trimestre 2010, la Wallonie présente un taux de chômage de 11,1%, soit un niveau proche de celui observé au 3<sup>ème</sup> trimestre 2009 (11,0%). En Flandre, ce taux est passé durant la même période de 5,6 à 5,8% et à Bruxelles de 15,8 à 18,4%.

Au niveau du taux d'emploi, les données du 3<sup>ème</sup> trimestre 2010 indiquent une évolution favorable à un an d'écart.

Le taux d'emploi wallon est ainsi passé de 55,9% à 57,1%.

Si cette tendance se vérifie également en Flandre (de 65,4% à 66,3%), le taux d'emploi bruxellois reste en recul (de 56,4% à 53,5%).

Les **trois chiffres** à retenir pour la Wallonie en 2009 sont :

- un taux d'activité de 63,3%
- un taux d'emploi de 56,2%
- un taux de chômage de 11,2%

	Taux d'activité harmonisé	Taux d'emploi harmonisé	Taux de chômage harmonisé			
	2009 annuel	2009 annuel	2008 annuel	2009 annuel	2009 trimestre 3	2010* trimestre 3
Wallonie	63,3	56,2	10,1	11,2	11,0	<b>11,1</b>
Bruxelles	65,5	55,1	16,0	15,9	15,8	18,4
Flandre	69,2	65,8	3,9	5,0	5,6	5,8
<b>Belgique</b>	<b>66,9</b>	<b>61,6</b>	<b>7,0</b>	<b>8,0</b>	<b>8,3</b>	<b>8,7</b>

Source : SPF Économie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail  
\* dernières données disponibles

## CHÔMEURS DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

L'ONEM communique tous les mois la statistique des chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés<sup>(1)</sup>. Cette statistique renseigne sur l'importance des paiements effectués par l'ONEM et permet notamment d'éclairer les évolutions du chômage. Les données sont communiquées avec un mois de décalage par rapport aux données du Forem.

En Wallonie, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés est passé de 193 765 en novembre 2010 à 187 400 en décembre 2010, soit une diminution de 3,3%.

À un an d'écart, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés wallons diminue (-2,8% contre -1,9% au niveau national). Cette baisse s'observe tant chez les femmes (-2,9%) que chez les hommes (-2,8%). Suite à la crise économique dont les effets ont été plus marqués auprès des secteurs industriels fortement masculins, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés hommes (52,1%) est supérieur à celui des femmes.

(1) après un emploi à temps plein ou après les études

	Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés Décembre 2010		
	Hommes	Femmes	Total
Wallonie	97 570	89 830	<b>187 400</b>
Bruxelles	39 776	32 650	72 426
Flandre	79 172	66 029	145 201
<b>Belgique</b>	<b>216 518</b>	<b>188 509</b>	<b>405 027</b>

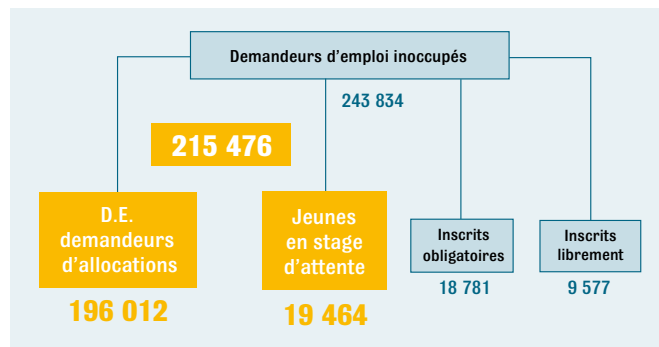
Source : ONEM, Stat info

## SYNOPTIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS

Fin janvier 2011, la Wallonie (hors Communauté germanophone) dénombre **215 476 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente**.

Parmi ces personnes, 51 % sont des hommes, 22 % sont âgées de moins de 25 ans, 52 % n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du second degré et 41 % ont une durée d'inoccupation de plus de deux ans.

À ces personnes, il convient d'ajouter 18 781 demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement et 9 577 demandeurs d'emploi inscrits librement pour un **total de 243 834 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.)**.



Source : le Forem

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

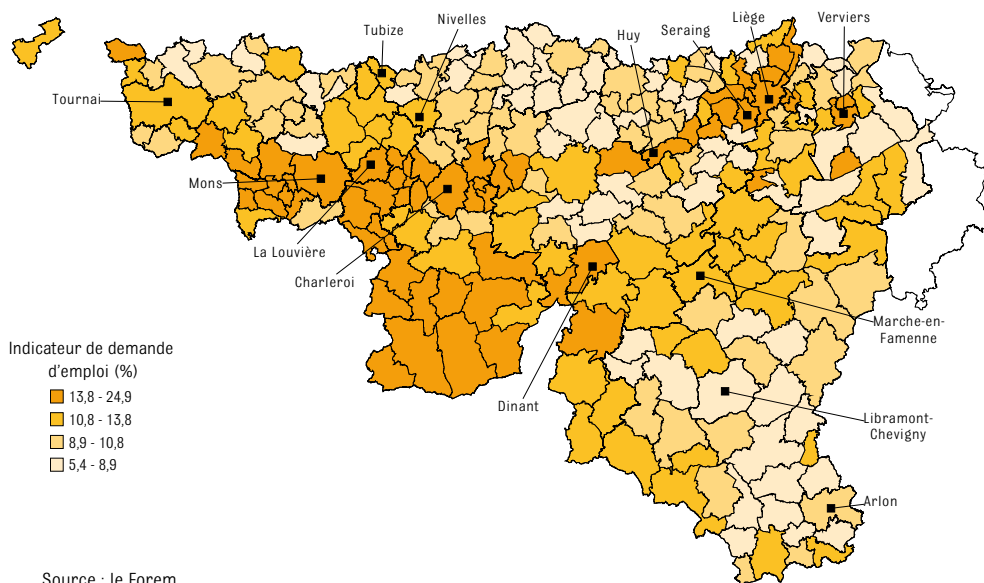
Fin janvier 2011, l'indicateur de demande d'emploi en Wallonie (hors Communauté germanophone) est de **14,2 %<sup>(1)</sup>**. La répartition géographique de cet indicateur présente d'importantes disparités. L'est et l'ouest du territoire ainsi que l'axe Nationale 4 concentrent une grande partie des communes où l'indicateur est inférieur à la moyenne régionale. C'est au niveau du sillon Sambre et Meuse et de la botte du Hainaut que les indicateurs sont les plus élevés.

Parmi les **253 communes wallonnes de langue française**, 198 ont un indicateur inférieur à l'indicateur régional. Sept communes présentent un indicateur inférieur à 7,0 % : Vaux-sur-Sûre, Attert, Tenneville (Direction régionale d'Arion), Assesse (D.R. de Namur), Mont-de l'Enclus (D.R. de Tournai), Donceel (D.R. de Huy) et Aubel (D.R. de Verviers).

À l'opposé, 55 communes ont un indicateur supérieur ou égal à l'indicateur régional. C'est dans les communes de Colfontaine, Quaregnon, Boussu (D.R. de Mons), Farcienne, Charleroi (D.R. de Charleroi), Hastière (D.R. de Namur) et Liège (D.R. de Liège) que sont observés les indicateurs les plus élevés (plus de 21 %).

Une information détaillée commune par commune peut être consultée via : <http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

(1) L'indicateur de demande d'emploi rapporte le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente à la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPs (dernière estimation disponible, moyenne 2008). Le taux de demande d'emploi est quant à lui de 16,1 % à fin janvier 2011. Ce taux correspond au nombre D.E.I. divisé par la dernière estimation de la population active (moyenne 2008).



Source : le Forem

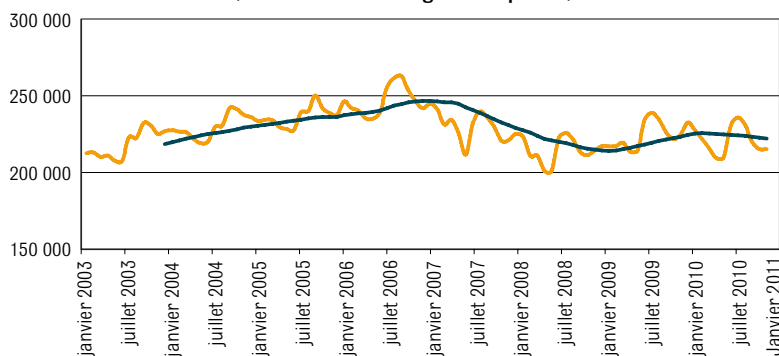
## DEMANDE D'EMPLOI

### ÉVOLUTION DES D.E. DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE

L'année débute par un recul sur base annuelle de la demande d'emploi, confirmant ainsi la tendance baissière observée depuis avril 2010.

Entre décembre 2010 et janvier 2011, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente est resté stable avec une diminution de 100 unités (-0,0%). Notons que les années précédentes, à cette même période, la tendance était à la hausse (+3,7% en janvier 2010 et +1,4% en janvier 2009). La stabilisation par rapport au mois dernier résulte du recul des jeunes en stage d'attente (-1,8%, -356 unités) alors que les D.E. demandeurs d'allocations sont en légère hausse (+0,1%, +256 personnes).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'attente en Wallonie (hors Communauté germanophone)



— D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente  
— Moy. mobile sur 12 pér. (D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente)

Source : le Forem

Par rapport à l'année précédente (de janvier 2010 à janvier 2011), le nombre total des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'attente diminue de 17 789 unités (-7,6%). Par ailleurs, par rapport à janvier 2009, soit peu après le début de la crise économique, la tendance est également orientée à la baisse (-1,0%).

Mis à part les personnes âgées de 50 ans et plus (+0,7%), l'ensemble des classes d'âges sont en recul sur base annuelle. L'ampleur de ces diminutions varie de -8,0% parmi les personnes âgées de 40 à 50 ans, à -11,3% auprès de celles âgées de moins de 25 ans.

Au niveau des études, la plus forte diminution à un an d'écart s'observe parmi les diplômés d'études supérieures (-9,1%).

Le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente inoccupés de « 6 mois à moins d'1 an » diminue de 15,8%. Tous les autres groupes de durée d'inoccupation sont également orientés à la baisse, même les personnes inoccupées depuis plus d'un an et moins de deux ans (-5,0%).

Fin janvier 2010, l'indicateur de demande d'emploi<sup>(1)</sup> est de 14,2% et enregistre un recul de 1,2 point de pourcent à un an d'écart. Cette diminution est perceptible sur l'ensemble des directions régionales.

(1) D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente divisés par la dernière estimation de la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPS (moyenne 2008).

Janvier 2011	D.E. demandeurs d'allocations	Jeunes en stage d'attente	Total	% Femmes	Écart annuel
<b>Répartition selon la classe d'âges</b>					
Moins de 25 ans	30 495	17 690	<b>48 185</b>	47,8 %	- 11,3 %
25 ans à moins de 30 ans	28 747	1 768	<b>30 515</b>	50,1 %	- 10,4 %
30 ans à moins de 40 ans	45 154	6	<b>45 160</b>	50,1 %	- 9,6 %
40 ans à moins de 50 ans	41 858	0	<b>41 858</b>	49,1 %	- 8,0 %
50 ans et plus	49 758	0	<b>49 758</b>	50,3 %	+ 0,7 %
<b>Répartition selon le niveau d'études</b>					
Primaire + sec. de base	51 265	2 644	<b>53 909</b>	39,9 %	- 6,5 %
Secondaire 2 <sup>ème</sup> degré	54 481	3 164	<b>57 645</b>	49,1 %	- 8,4 %
Secondaire 3 <sup>ème</sup> degré	62 375	8 918	<b>71 293</b>	55,2 %	- 7,3 %
Supérieur	20 125	4 335	<b>24 460</b>	58,6 %	- 9,1 %
Apprentissage	7 052	385	<b>7 437</b>	37,2 %	- 8,8 %
Autres	714	18	<b>732</b>	41,8 %	- 0,1 %
<b>Répartition selon la durée inoccupation</b>					
Moins de 6 mois	42 641	14 302	<b>56 943</b>	49,3 %	- 6,4 %
6 mois à moins d'1 an	25 862	4 918	<b>30 780</b>	50,4 %	- 15,8 %
1 an à moins de 2 ans	38 333	219	<b>38 552</b>	47,2 %	- 5,0 %
2 ans à moins de 5 ans	43 455	15	<b>43 470</b>	48,8 %	- 6,4 %
5 ans et plus	45 721	10	<b>45 731</b>	51,4 %	- 6,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>196 012</b>	<b>19 464</b>	<b>215 476</b>	<b>49,4 %</b>	<b>- 7,6 %</b>

Source : le Forem

## OPPORTUNITES D'EMPLOI

### LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DIFFUSÉES PAR LE FOREM

Au cours de ce premier mois de l'année, 21 874 opportunités d'emploi ont été diffusées par le Forem. Parmi ces opportunités, 9 941 proviennent d'autres services publics de l'emploi (SPE)<sup>(1)</sup> et 391 d'autres partenaires qui bénéficient de la possibilité offertes par le Forem de diffuser leurs opportunités d'emploi de manière automatique via le site leforem.be.

Parmi les opportunités gérées par le Forem, 6 099 relèvent du circuit de travail hors intérim et aides publiques (soit essentiellement les contrats à durée déterminée et indéterminée), 3 735 sont des postes intérimaires<sup>(2)</sup> et 1 708 bénéficient d'aides publiques.

Sur base annuelle, le nombre d'opportunités d'emploi gérées par le Forem est en augmentation de 15,6%. C'est au niveau des postes proposant un travail intérimaire que la hausse est la plus marquée (+44,5%). Les postes du circuit de travail hors intérim et aides publiques ont également connu une augmentation mais de moindre mesure (+6,4%), ils concernent principalement des postes à durée indéterminée (+53%).

(1) Dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.

(2) Parmi les postes intérimaires sont comptabilisés ceux diffusés de manière automatique par les autres partenaires via le site du Forem.

Opportunités d'emploi selon le circuit de travail	Postes du 01/11	Postes du 01/10	Evol. à un an
Circuit de travail hors intérim et aides publiques	6 099	5 734	6,4 %
Postes intérimaires	3 735	2 584	44,5 %
Aides publiques (APE, PTP, PFI, etc.)	1 708	1 666	2,5 %
Total gestion par le Forem	11 542	9 984	15,6 %
Diffusion autres services publics de l'emploi (SPE)	9 941	10 586	-6,1 %
Diffusion autres partenaires	391	205	-
<b>Total diffusion par le Forem</b>	<b>21 874</b>	<b>20 775</b>	<b>-</b>

## FORMATION QUALIFIANTE

### DEMANDEURS D'EMPLOI TERMINANT UNE FORMATION QUALIFIANTE

Ce tableau reprend les demandeurs d'emploi qui termineront, au cours de ce mois de février 2011, une formation qualifiante organisée par Forem Formation en gestion propre et qui sont disponibles sur le marché du travail.

Parmi les 384 personnes qui termineront une formation qualifiante au cours du mois, quatre sur dix auront été formées à un des métiers en pénurie étudiés dans le cadre des actions Job Focus.

Cinq métiers regroupent plus d'un quart des personnes formées. Il s'agit des métiers d'employé administratif de gestion, d'électricien installateur, de la distribution/vente, de conducteur de poids lourd et de responsable administratif et financier (respectivement 29, 22, 19, 17 et 14 personnes formées).

Demandeurs d'emploi terminant une formation qualifiante et disponibles sur le marché du travail Top 20 par métier - Février 2011			
Intitulé métier	Total	Intitulé métier	Total
Employé administratif	29	Auxiliaire de ménage (base et perfectionnement)	10
Électricien installateur	22	Conseiller technico-commercial	10
Métiers de la distribution/vente	19	Assistant(e) en logistique en milieu hospitalier	10
Conducteur poids lourd - théorie générale	17	Auxiliaire de l'enfance	10
Responsable administratif et financier	14	Soudage de base	9
Vendeur show-room	12	Technicien frigoriste	9
Conducteur poids lourd - pratique C+E	11	Opérateur d'entrepôt	9
Métiers du secteur médical/paramédical	11	Employé administratif gestion	9
Agent de gardiennage	10	Monteur sani-chauffage	8
Opérateur de centre de contact	10	Secrétaire de direction	8
<b>Autres métiers</b>			<b>137</b>
<b>Total</b>			<b>384</b>

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DE LA NATURE DES EMPLOIS

Le marché de l'emploi a connu d'importantes évolutions au cours de ces dernières années et ce, tant au niveau de l'emploi au sein des secteurs d'activités que de la nature des emplois proposés. Si certains secteurs ne sont plus guère pourvoyeurs d'emplois, d'autres, sont en revanche de véritables locomotives pour la Wallonie. D'autres encore, représentent un réel potentiel de croissance économique. Après avoir considéré les grandes tendances sectorielles, ce focus fait un rapide tour d'horizon de quelques données relatives aux régimes de travail.

Bien que certains secteurs soient plus sensibles à la conjoncture économique (manufacturier, services aux entreprises, constructions, etc.) que d'autres (santé et action sociale, enseignement, administration publique, etc.) de grandes tendances se dessinent depuis plusieurs années, telles que la tertiarisation de l'économie wallonne ou le développement des technologies de pointe. Si la récente crise économique a eu un effet plus marqué sur l'emploi au sein de certains secteurs, celle-ci ne semble pas avoir modifié les tendances de fond, bien au contraire.

### 1. DES SECTEURS QUI CRÉENT DE L'EMPLOI

La Wallonie se démarque du reste du pays par une part plus importante de l'emploi dans les secteurs des administrations et assimilées (quaternaire) et moindre dans ceux des services et assimilés (tertiaire). En 2009, selon les données de l'ICN, 39 % des travailleurs wallons sont occupés dans le tertiaire (45 % au niveau belge) et 39 % dans le quaternaire (34 % en Belgique).

#### 1.1. Les secteurs de l'agriculture et de la pêche (primaire)

Le primaire qui regroupe **l'agriculture et la pêche**, représente 2 % de l'emploi total tant en Wallonie que sur l'ensemble du pays. Ce secteur se caractérise par un nombre élevé d'indépendants (17 246 personnes) alors que seuls 6 215 salariés y sont occupés (1 % de l'emploi salarié wallon). Cependant, au vu des dernières évolutions, cette tendance pourrait changer dans le futur étant

Sur dix ans, l'emploi total (salarié et indépendant) a augmenté de 8 % en Belgique selon les données de l'ICN<sup>(1)</sup>. Cette hausse qui concerne les trois régions est même un peu plus accentuée en Wallonie : +8,8 % contre +8,6 % en Flandre et +5,1 % à Bruxelles. On observe néanmoins un léger recul de l'emploi entre 2008 et 2009 (-0,3 % en Wallonie), ce recul traduit l'impact de la crise économique sur le marché de l'emploi.

Le solde de création d'emploi salarié pour l'année 2010 serait à nouveau positif. Ainsi, les dernières estimations rapides de l'ONSS<sup>(2)</sup> indiquent une hausse du nombre de travailleurs occupés en Wallonie de l'ordre des 13 000 unités entre les 3<sup>ème</sup> trimestres 2009 et 2010.

(1) Institut des comptes nationaux, données régionales sur l'emploi intérieur. Les résultats pour l'année 2009 sont à cette date encore provisoires et doivent donc être interprétés avec toute la prudence nécessaire.

(2) Office national de sécurité sociale, estimations rapides de l'emploi salarié

Depuis le début des années 2000, le volume de l'emploi dans le primaire (agriculture et pêche) et le secondaire (industries de production et assimilés) diminue alors qu'il augmente dans le tertiaire et le quaternaire. Cette tendance globale est toutefois à nuancer selon les secteurs d'activités.

donné que le nombre d'indépendants a diminué au cours de ces dix dernières années (-23 %) alors que le nombre de salariés progresse (+52 %). La hausse du nombre de grandes entreprises et la disparition des petites exploitations (souvent à dimension familiale) semblent en effet confirmer la concentration des entreprises du secteur et la progression de l'emploi salarié.

#### 1.2. Les industries de productions et assimilés (secondaire)

Le secondaire regroupe les industries extractives, les industries manufacturières, la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau ainsi que la construction. Il regroupe 20 % de l'emploi Wallon contre 19 % au niveau national.

En Wallonie, entre 2000 et 2009, à l'exception de la construction, les trois autres secteurs ont connu un recul de l'emploi. C'est dans le secteur des **industries extractives** que le recul a été le plus sévère (-20 %) mais ce secteur ne représente que peu d'emplois en nombre absolu (1 % de l'emploi du secondaire). Les **industries manufacturières** qui totalisent 60 % de l'emploi du secon-

daire en 2009, ont perdu un peu plus de 10 000 emplois depuis 2000 (-7 %). Cependant, ce constat est à nuancer puisque certaines branches d'activités créent de l'emploi. C'est le cas des industries chimiques qui enregistrent 3 691 emplois supplémentaires (+21 %) et, dans une moindre mesure dans le secteur du bois (+319 emplois, +7 %) et de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires (+61 emplois, +13 %).

L'industrie alimentaire se démarque également puisqu'elle a connu un quasi statut-quo entre 2000 et 2009 avec la diminution de 36 emplois (-0,2 %).

Les industries alimentaire et chimique sont deux des pôles de compétitivité retenus dans le plan Marshall comme étant des secteurs clés pour l'activité wallonne.

À contrario, d'autres branches d'activités ont connu de fortes diminutions de l'emploi sur ces dix dernières années. Le textile a perdu 2 843 emplois, soit une diminution de 47 %, l'industrie du papier et du carton où le recul concerne 1 734 emplois (- 15 %), l'industrie du caoutchouc et des plastiques avec 1 279 emplois en moins (- 22 %), la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (- 2 473 emplois, soit - 17 %), la métallurgie et le travail des métaux où la diminution est de 5 % (1 672 emplois perdus) ainsi que la fabrication d'équipements électriques, électroniques et optiques avec une diminution de 1 722 emplois (- 14 %).

Les secteurs industriels sont des secteurs principalement tournés vers les exportations et donc fortement dépendants de la conjoncture internationale. Un nombre croissant d'entreprises de ces branches d'activités appartiennent à de grands groupes mondiaux et les décisions stratégiques sont souvent prises en dehors de

### 1.3. Les services et assimilés (tertiaire)

Le tertiaire comprend le commerce et la réparation automobile, l'Horeca, les transports, les activités financières et l'immobilier, la location et les services aux entreprises.

Durant ces dernières années, le phénomène de tertiariation de l'économie n'a fait que s'accroître. L'emploi au sein de ce secteur a fortement augmenté. En Wallonie, plus de 46 000 emplois ont été créés, soit une hausse de 11 % (44 861 emplois salariés et 1 593 emplois indépendants). Cependant, entre 2008 et 2009 (année de la crise économique) le secteur tertiaire a vu l'emploi total diminuer de 1 %. C'est dans le secteur financier que la diminution a été la plus marquée (- 3 %) tandis que l'Horeca a connu un statu quo.

Dans le tertiaire, le secteur qui se démarque en termes de volume d'emploi est celui de **l'immobilier, la location et les services aux entreprises** puisqu'il représente 37 % du tertiaire avec 172 730 emplois en 2009 et a connu une augmentation d'un peu plus de 30 % en dix ans. Ce secteur est composé de diverses branches d'activités dont les principales sont l'intérim et les services informatiques.

### 1.4. Les administrations et assimilés (quaternaire)

Le quaternaire est composé de l'administration publique, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale ainsi que des services collectifs, sociaux et personnels.

Un peu plus d'un tiers de l'emploi de ce secteur appartient à la branche d'activité de la santé et de l'action sociale tandis que l'administration publique en représente 29 % et l'éducation 24 %. Entre 2000 et 2009, l'emploi a augmenté de 14 %, c'est le secteur qui a connu la plus belle hausse du volume de l'emploi.

la Belgique. Entre 2008 et 2009, période de crise économique et financière, l'emploi pour l'ensemble des industries manufacturières a diminué.

En 2009, **la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau** représente 8 517 emplois, soit 225 emplois de moins qu'en 2000 (- 3 %).

Contrairement au reste du secteur secondaire, **la construction** a connu une forte augmentation : plus de 7 000 postes ont été créés entre 2000 et 2009 (+ 10 %). Sur l'ensemble des emplois de 2009, un peu plus de trois quarts sont sous statuts salariés et le reste, sous statuts indépendants.

L'augmentation du total de l'emploi dans ce secteur est à mettre à l'actif de l'emploi salarié puisque celui-ci a augmenté de 15 % tandis que l'emploi indépendant a diminué de 6 % sur les dix dernières années. Comme tous les autres secteurs du secondaire, la construction a dû faire face à une diminution de l'emploi entre 2008 et 2009 (- 1 %).

Dans le secteur du **commerce et de la réparation automobile**, l'emploi est de 162 442 en 2009, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2000. La plupart de ces emplois (59 %) appartiennent au commerce de détail. Au sein du commerce, entre 2000 et 2009, le nombre de travailleurs indépendants a diminué (- 27 % passant de 46 987 à 34 355) tandis que l'emploi salarié a augmenté (+ 18 % passant de 108 369 à 128 087).

Le secteur de **l'Horeca** a vu le volume de l'emploi progresser de 4 % durant les dix dernières années. En 2009, 37 179 emplois sont recensés dans ce secteur dont un tiers sont des indépendants et deux tiers des salariés.

L'emploi dans le **secteur des transports et de la communication** connaît une légère diminution puisqu'il subit une perte d'un peu moins d'un pourcent entre 2000 et 2009.

Par contre, le secteur des **activités financières** connaît depuis 2000 une diminution du volume de l'emploi. En effet, durant ces dix dernières années, le secteur a perdu 2 411 emplois, soit une diminution de 11 %.

La branche d'activité de **la santé et de l'action sociale** a augmenté de 26 % et compte 158 528 emplois en 2009. Dans l'administration publique et l'éducation la hausse est de 11 % et 10 % alors que pour les services collectifs, sociaux et personnels<sup>(1)</sup> la hausse est de 17 %.

(1) Regroupant par exemple la gestion des déchets, les activités récréatives, culturelles et sportives ou encore les soins corporels.

## 2. LA NATURE DE L'EMPLOI

Cette croissance globale de l'emploi s'accompagne de changements par nature : aux temps pleins, s'ajoutent

de plus en plus d'emplois à temps partiel ou de travail intérimaire.

### 2.1. Évolution des temps partiels en Belgique

La tendance observée tant en Belgique qu'en Wallonie est bien à la hausse des temps partiels ou temporaires.

**Au niveau belge**, selon les estimations rapides de l'ONSS, le nombre de travailleurs à temps partiel a connu entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2003 et le troisième trimestre 2010, une augmentation de 37,5 %, soit près de 170 000 personnes supplémentaires.

Dans le même temps, le travail saisonnier et intérimaire connaissait une évolution similaire (+36,4 %, +24 000 personnes). En revanche, les contrats à temps plein ont connu un léger tassement (-1,9 % soit -39 000 personnes).

Si on considère l'évolution depuis le troisième trimestre 2003 (base 100), les courbes indiquent clairement un important recul du volume de travail saisonnier et intérimaire dès le 3<sup>ème</sup> trimestre 2008, traduisant un effet de la crise économique. Néanmoins, l'année 2010 voit cette courbe à nouveau orientée à la hausse pour atteindre un niveau proche de celui atteint au 3<sup>ème</sup> trimestre 2008. En ce qui concerne les temps partiels, la crise ne paraît pas avoir eu une forte incidence sur ce type de prestation qui globalement ne cesse de progresser. Enfin, les contrats à temps pleins, bien qu'ayant présentés un léger creux en 2009, sont relativement stables dans le temps.

Plus précisément en ce qui concerne les temps partiels, les contrats qui représentent plus de 95 % du temps de travail sont en net recul depuis le troisième trimestre 2003 (-62,1 %) au profit des autres types de contrats à temps partiel : +64,8 % pour les contrats de 66 à 95 % du temps de travail, +24,5 % pour ceux de 46 à 65 % et

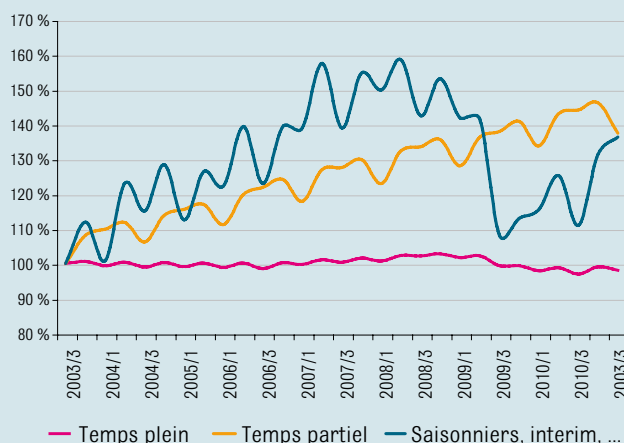
+29,7 % pour les moins de 45 % du temps de travail.

**En Wallonie<sup>(1)</sup>**, ce sont les secteurs tertiaire et quaternaire qui pourvoient le plus d'emplois à temps partiel (35 %). Ce sont également les secteurs dont la croissance a été la plus importante lors des dernières années. Ils représentent les trois quarts de l'emploi wallon. De manière plus précise, trois secteurs présentent une part supérieure à 50 % de temps partiels, il s'agit de l'hébergement et la restauration (61 % de temps partiels), de la santé humaine et l'action sociale (59 %) et des activités de ménage (54 %).

(1) ONSS, emploi résident au 2<sup>ème</sup> trimestre 2009

#### Évolution en Belgique du volume de travail en équivalent temps plein par type de prestation (2003/T3=base 100)

ONSS - Estimations rapides, calculs le Forem



### 2.2. Indépendants à titre complémentaire

Une autre tendance observée au cours de ces dernières années est la hausse importante de l'activité indépendante<sup>(1)</sup> exercée à titre complémentaire, c'est-à-dire en complément d'un emploi salarié. Si un deuxième emploi exercé en tant qu'indépendant complémentaire est un moyen de s'assurer un apport financier, d'autres facteurs peuvent intervenir dans ce choix comme par exemple, le plaisir de partager une passion ou de faire quelque chose de « différent ». Ainsi nécessité financière et/ou inspiration à changer de vie, le fait est que la formule fait de plus en plus d'adeptes.

En Wallonie, un indépendant sur quatre (hors aidants conjoints) exerce en tant qu'activité complémentaire, soit près de 60 000 personnes. Il s'agit de l'activité qui a le plus progressé ces dernières années (+28 % par rapport à 2003) alors que le travail comme activité principale enregistre une hausse de 4,3 %).

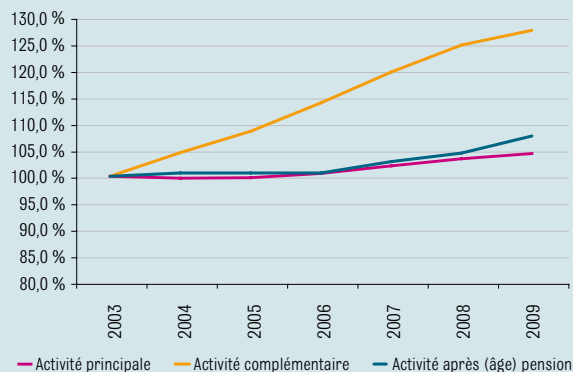
C'est parmi les femmes que l'activité complémentaire progresse le plus (+64 % contre 16 % parmi les hommes). À l'exception de la pêche, tous les secteurs sont concer-

nés par cette tendance : professions libérales (+53 %), services (+25 %), industrie et artisanat (+21 %), commerce (+14 %) et enfin l'agriculture (+13 %).

(1) Afin d'éviter une rupture statistique liée à l'obligation pour les conjoints aidants d'adhérer au maxi statut en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005, cette catégorie n'est pas reprise dans l'analyse.

#### Évolution du travail (hors conjoints aidants) en Wallonie selon la nature de l'activité (2003 = base 100)

INASTI, calculs le Forem



### 2.3. Les emplois créés via les titres-services

Le système des titres-services vise à encourager les services et emplois de proximité, principalement pour des travailleurs peu qualifiés. Ce système permet de lutter contre le travail au noir en le régularisant en travail salarié. Il offre en outre à des travailleurs des ALE d'obtenir un statut de travailleur à part entière.

Selon une étude IDEA Consult<sup>(1)</sup>, en 2009, 120 324 personnes en Belgique ont travaillé sous le système des titres-service. Malgré la crise, 2009 enregistre une hausse de 16,3 % par rapport à 2008, soit 16 887 emplois supplémentaires. En Wallonie, le nombre total était en 2009 de 33 643 travailleurs et présentait une progression de 28,0 %.

Dans les trois régions, la très grande majorité des travailleurs titres-services sont des femmes (98 % en Wallonie). Les travailleurs bruxellois sont proportionnellement plus jeunes : six sur dix sont âgés de moins de 40 ans contre la moitié des travailleurs wallons et flamands. Ce dispositif bénéficie largement aux personnes moins qualifiées, 67 % d'entre elles en Wallonie ont un niveau de qualification bas.

#### Qu'en est-il du régime de travail des titres-services ?

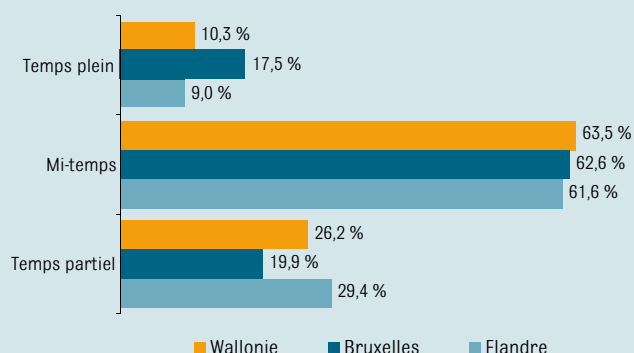
Sur 10 travailleurs titres-service belges, 6 travaillent à mi-temps, 3 à temps partiel et seulement 1 à temps plein.

C'est à Bruxelles que la proportion de temps pleins est la plus forte (17,5 % contre 10,3 % en Wallonie et 9 % en Flandre). La Wallonie présente par contre la part de mi-temps la plus forte du pays : 63,5 % contre 62,6 % à Bruxelles et 61,6 % en Flandre.

(1) Rapports d'évaluation des titres-services 2008 et 2009 par Idea Consult pour l'ONEM  
<http://www.emploi.belgique.be/WorkArea/showcontent.aspx?id=31940>  
<http://www.emploi.belgique.be/WorkArea/showcontent.aspx?id=24658>

#### Répartition des travailleurs titres-services selon la Région et le régime de travail

Source : IDEA Consult sur base des données de l'ONEM (2009)



### 2.4. Plan « Win-Win », bilan un an après sa mise en œuvre

Lancé en janvier 2010, le plan « Win Win » a connu un succès croissant auprès des employeurs. Il s'agit d'un plan d'embauche du Gouvernement fédéral qui accorde des avantages exceptionnels en période de crise. Ce plan est axé prioritairement sur les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, les chômeurs indemnisés d'au moins 50 ans et les chômeurs indemnisés qui sont demandeurs d'emploi depuis 1 à 2 ans. L'objectif est de faciliter l'embauche en diminuant sensiblement le coût de l'engagement grâce à l'activation des allocations de chômage<sup>(1)</sup>.

Selon les données de l'ONEM, en date du 11 février 2011, 59 738 contrats avaient été signés en Belgique dans le cadre du plan « Win-Win » depuis janvier 2010. La majorité de ces contrats concernent le territoire wallon (53 %).

Le succès important en Wallonie s'explique notamment par le fait que ce plan est surtout utilisé dans le cadre d'embauche de jeunes travailleurs. Or, le chômage des jeunes en Wallonie est proportionnellement plus élevé que dans les deux autres régions du pays. De même, le sud du pays présente une part de personnes peu qualifiées supérieure à celle du nord. Enfin la tendance s'inverse en ce qui concerne les personnes âgées de 50 ans et plus, la Flandre présentant le plus grand nombre de contrats signés, tout comme une part plus importante qu'en Wallonie de chômeurs âgés.

(1) Pour plus d'informations concernant ce plan : <http://www.leforem.be/particuliers/aides/emploi/winwin.html>

Nombre de contrats	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique
Moins de 26 ans sans le diplôme du secondaire 2 <sup>ème</sup> degré	14 429	2 227	8 259	24 915
Moins de 26 ans et avec au maximum le diplôme du secondaire 2 <sup>ème</sup> degré	7 344	930	3 831	12 105
Inoccupés depuis plus d'un an	7 115	1 708	6 513	15 336
50 ans et plus	2 803	700	3 879	7 382
<b>Total</b>	<b>31 691</b>	<b>5 565</b>	<b>22 482</b>	<b>59 738</b>

Source : ONEM, Direction Statistiques - au 11 février 2011

Les différents indicateurs chiffrés relatifs à la qualité des emplois pourraient laisser penser que la récente crise a eu un impact sur la nature des emplois proposés. Néanmoins, en regardant rétrospectivement les indicateurs (temps partiels subis, cumul d'activités...), il semble

que cette tendance soit un phénomène bien antérieur à la crise économique et résultant de différents facteurs. Toutefois, la crise économique a probablement eu un effet d'accélérateur pour ce phénomène.

## LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2011

Plusieurs publications récentes dressent des perspectives économiques pour l'année 2011. Ainsi, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) insiste sur le fait que 55 % de la hausse totale du chômage mondial entre 2007 et 2010 est intervenue dans l'Union européenne<sup>(1)</sup>. Même si une légère baisse du chômage est prévue en 2011, son niveau sera encore supérieur de plus de 50 % à ce qu'il était en 2007 (soit 15 millions de chômeurs de plus). Pour l'OIT, le marché du travail se précarise amenant, notamment, une augmentation rapide des emplois à temps partiel.

L'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) de l'UCL donne ses prévisions dans la publication Regards<sup>(2)</sup>. Selon les économistes de l'UCL, la croissance économique mondiale se poursuit. En Belgique, le secteur privé compte toujours 30 à 40 000 emplois de moins qu'avant la crise. Le chômage devrait continuer à plafonner autour de 8 % de la population active en Belgique en 2011 (9 % pour le Bureau fédéral du Plan). Après avoir progressé de 60 000 unités en 2010 (l'apport des mesures Win-Win prises par le Gouvernement fédéral est souligné), l'emploi n'augmenterait plus que de 22 000 postes en 2011<sup>(3)</sup>. Le nombre de chômeurs diminuerait d'environ 11 000 personnes. Le Bureau fédéral du Plan (BFP) se montre plus optimiste et prévoit la création de 37 600 emplois<sup>(4)</sup>. Le BFP note tout de même que cette importante création de postes ne suffira pas à réduire le taux de chômage mais juste à le stabiliser.

Durant le dernier trimestre 2010, la croissance a ralenti et a touché l'ensemble des branches d'activités, en particulier le secteur de la construction<sup>(5)</sup>. Dans l'industrie, le rythme de la croissance, même s'il a diminué, est resté robuste puisque la valeur ajoutée y a progressé de 0,9 % (après 1,3 % au deuxième trimestre) tandis que la croissance dans le secteur des services s'est tassée passant de 0,5 % à 0,3 %.

Dans son dernier point conjoncturel, l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) constatait que la Wallonie, avec un taux de croissance de 1,9 %, faisait un peu mieux que la zone Euro en 2010 et ses 1,8 % de moyenne européenne.

Toutes les prévisions indiquent que la croissance économique va progresser. Le BFP, par exemple, l'estime à environ 2 % alors que l'IRES-UCL évoque plus précisément le chiffre de 2,4 %.

Enfin, les conclusions du dernier événement ING-Vlerick school of management, organisé au début du mois de février, confirme cet optimisme<sup>(6)</sup>. Pour l'UWE, la croissance en 2011 devrait être légèrement sous les 2 % en Wallonie car les investissements des entreprises reprendront.

L'IRES insiste sur le rôle de l'exportation qui constituera un véritable moteur pour l'activité économique. Le redressement de la demande intérieure des principales économies avancées et la poursuite d'une croissance robuste au sein des pays émergents permettront un rebond des échanges commerciaux internationaux au cours des pro-

chains trimestres. Il faut rappeler la belle augmentation (20,1 %) de l'exportation des entreprises en Wallonie (et plus particulièrement du secteur pharmaceutique)<sup>(7)</sup>. La santé économique de l'Allemagne, un des principaux partenaires commerciaux de l'industrie belge, spécialisée dans la production de biens intermédiaires et semi-finis constitue un élément important.

Les différents économistes affirment que l'inflation représente un frein pour l'essor de l'économie belge. La Banque nationale de Belgique a mis en évidence la problématique du prix de l'énergie pour les consommateurs.

### RÉFÉRENCES :

- Bodart, Vincent, Carpentier, Jean-François, Perspectives économiques 2011, IRES, n° 84. Document téléchargeable à partir de : <http://sites-final.uclouvain.be/econ/Regards/Archives/RE084.pdf>
- Communiqué de presse bureau fédéral du plan/Institut des comptes nationaux, 26/01/2011. Document téléchargeable à partir de : [http://www.plan.be/admin/uploaded/201101261109370.CP\\_budget\\_20110126\\_FR.pdf](http://www.plan.be/admin/uploaded/201101261109370.CP_budget_20110126_FR.pdf)
- Rapport 2010 : évolution économique et financière, Banque nationale de Belgique, 2011. Document téléchargeable à partir de : <http://www.nbb.be/pub/060000000/0602000000/0602040000.htm?l=fr>
- Tendances mondiales de l'emploi 2011 : le défi d'une reprise de l'emploi, Résumé exécutif. <http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--dgreports/--dcomm/--publ/documents/publication/wcms150444.pdf>

(1) Alors que cette région ne compte que pour 15 pour cent de la population active mondiale. L'Organisation internationale du travail affirme également qu'après un repli de 2,2 % en 2009, l'emploi a encore reculé de 0,9 % en 2010. L'industrie a ainsi perdu 9,5 millions d'emplois entre 2007 et 2009.

(2) Bodart, Vincent, Carpentier, Jean-François, Perspectives économiques 2011, IRES, n°84. Document téléchargeable à partir <http://sites-final.uclouvain.be/econ/Regards/Archives/RE084.pdf>

(3) Ibidem

(4) Communiqué de presse bureau fédéral du plan/Institut des comptes nationaux, 26/01/2011 <http://www.plan.be/admin/uploaded/201101261109370.CPbudget20110126FR.pdf>

(5) La croissance en rythme trimestriel est passée de 4,4 % au 2<sup>ème</sup> trimestre à 0,1 % au 3<sup>ème</sup>.

(6) Synthèse orale consultée le 16/02/2011 à partir de : [http://www.ing.be/about/showdoc.jsp?docid=487199\\_fr&menopt=inb%7Cpff&lang=fr](http://www.ing.be/about/showdoc.jsp?docid=487199_fr&menopt=inb%7Cpff&lang=fr)

(7) Selon l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX), la Wallonie a enregistré une augmentation de 20,1 % de ses exportations au cours des neuf premiers mois de 2010, en comparaison avec la même période en 2009.

## L'AUTOMOBILE

Le record d'affluence enregistré lors du 89<sup>ème</sup> Salon des utilitaires et véhicules de loisirs démontre, encore une fois, l'intérêt des belges pour l'automobile<sup>(1)</sup>. Pour la plupart des consommateurs, elle représente bien plus qu'un simple moyen de transport. Un ménage moyen belge a consacré, en 2008, 4 518 euros aux transports, soit 14 % de ses dépenses totales<sup>(2)</sup>. En 2010, l'immatriculation de

voitures neuves a atteint un niveau record avec plus de 540 000 unités. Les primes CO<sub>2</sub> et le retour des achats de voiture de société ont permis au marché belge de battre son record de 2008<sup>(3)</sup>. Ces aides gouvernementales, octroyées pour les automobiles affichant des taux d'émission de CO<sub>2</sub> égaux ou inférieurs à 115 grammes/km, ont concerné près de 30 % du marché des voitures neuves.

### UN SECTEUR EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Le secteur de l'automobile couvre à la fois la construction et l'assemblage de véhicules, la fabrication de carrosseries et d'éléments automobiles mais aussi les services liés à l'automobile (commerce de véhicules et de carburants, entretiens et réparations, etc.). En 2008, on compte 2939 établissements actifs au sein du secteur de l'automobile en Wallonie<sup>(4)</sup>. Ces dernières années, la Belgique a connu des fermetures conséquentes d'usines actives dans la construction automobile provoquant à chaque fois la perte de milliers d'emplois : Renault Vilvoorde (1997), VW-Forest (2005) et, très récemment, Opel Anvers (2010). La reprise des installations VW à Forest par Audi, marque haut de gamme appartenant au même groupe, constitue l'élément le plus positif enregistré récemment par ce sous-secteur. Audi produit en Région bruxelloise son modèle d'entrée de gamme, présent dans les showrooms depuis quelques mois. Ce véhicule rencontre un succès commercial qui profite directement à la province de Hainaut. L'entreprise compte plus de 2 200 collaborateurs et recherche encore d'autres personnes pour assurer la production du modèle.

La Wallonie n'abrite cependant plus que des entreprises qui fabriquent des pièces détachées, les grandes marques d'automobiles ayant arrêté leurs chaînes de produc-

tion au début des années 80<sup>(5)</sup>. Deux sous-secteurs sont particulièrement présents sur le sol wallon : l'entretien et la réparation de véhicules (1 214 sociétés) ainsi que le commerce de véhicules automobiles (1 217 entreprises). Les autres établissements sont des très petites entreprises (TPE). En effet, 83,2% de celles-ci emploient moins de 10 personnes. Seulement 1% des entreprises (alors que ce segment représente 4,1% pour l'ensemble des entreprises wallonnes) emploie entre 50 à 199 personnes. Il faut noter que le secteur emploie principalement des hommes (84,5%).

(1) Plus de 380 000 visiteurs se sont rendus à l'événement.

(2) Communiqué de presse du SPF Economie, 14/01/2011. Voir sur statbel les dépenses des ménages : <http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche-du-travail-etconditions-de-vie/budgetdesmenages.jsp>

(3) Chiffres donnés par la FEBIAC et consultés sur <http://www.febiac.be> le 01/02/2011.

(4) ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem. 3,8 % de l'ensemble des entreprises présentes en Wallonie sont donc actives au sein de ce secteur.

(5) L'une des dernières usines de construction automobile était située à Senefte et fabriquait les petites voitures Mini. Les installations ont fermé en 1981.

### UN SECTEUR PROFONDÉMENT MODIFIÉ PAR L'INNOVATION !

Le sous-secteur de l'entretien et de la réparation a particulièrement été modifié par les innovations technologiques. Les constructeurs ont développé des produits tels que les sièges pivotants, les consoles multimédia, les régulateurs de vitesse, l'airbag « intelligent », l'éclairage au xénon, etc. Dans les 5 à 10 années à venir, les compétences demandées en électromécanique sont encore appelées à évoluer en raison de l'intégration, notamment, de la conduite assistée et du contrôle d'émission de CO<sub>2</sub>. Cette évolution technologique entraîne la disparition progressive des petits garages qui n'ont pas les fonds nécessaires pour acquérir le matériel permettant d'intervenir sur des mécaniques d'une complexité importante.

Le secteur est influencé par l'émergence des « métiers verts », concept qui ne renferme pas de nouvelles professions mais fait plutôt appel à une évolution des compétences requises pour les professionnels du secteur. L'émergence des véhicules hybrides et électriques constitue un grand défi à relever pour les spécialistes. En 2011, plusieurs constructeurs (dont le groupe Renault-Nissan)

commercialiseront des modèles électriques. Les dispositifs de propulsion hybride ou électrique des véhicules ouvrent des perspectives mais amèneront également des risques pour les travailleurs du secteur de l'après-vente automobile. Outre ceux liés à l'électricité, il faut prendre en compte les dangers chimiques et d'incendie. Educam, centre de formation et de connaissance créé par le secteur automobile, et Federauto, la Confédération du commerce et de la réparation automobile, ont récemment annoncé la mise sur pied de formations pour aider les professionnels à bien appréhender ce changement. Dans un premier temps, la certification vise les techniciens, le personnel des centrales de pneus, les carrossiers et les dépanneurs (y compris les pompiers et les services d'urgence).

En Belgique, le commerce de véhicules est désormais le sous-secteur le plus important pour l'automobile (avec 32 952 postes) alors que la construction d'automobiles pourvoit environ 24 000 postes<sup>(1)</sup>. Le secteur de l'occasion est également important. D'après des chiffres récoltés

par Federauto, 674 390 véhicules de deuxième main ont été immatriculés en Belgique en 2010, même si cela représente une baisse de 1 % par rapport à 2009, l'activité demeure substantielle. De nombreux véhicules sont exportés via des filières<sup>(2)</sup>.

(1) L'Echo, 25/01/2011.

(2) L'Angola est le pays qui accueille le plus de voitures belges, loin devant le Bénin, la France, l'Allemagne et le Cameroun.

## DES MÉTIERS EN DEMANDE

La liste des fonctions critiques 2009 réalisée par le Forem ne mentionne que le métier de mécanicien de véhicules particuliers et industriels pour le secteur de l'automobile<sup>(1)</sup>. Trois métiers ont été étudiés dans le cadre du dispositif jobfocus : le carrossier, le technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)<sup>(2)</sup>. De nombreuses opportunités d'emploi existent et pour inciter les jeunes à s'orienter vers ces professions, les fédérations du secteur de l'automobile ont mis en ligne le site [www.unavenirquiroule.be](http://www.unavenirquiroule.be). Partant du constat que les orientations techniques sont socialement sous-estimées, alors que le secteur automobile a besoin de travailleurs qualifiés, cette plate-forme veut promouvoir l'enseignement technique et les métiers dans ces domaines.

(1) Rapport détection des fonctions critiques 2009, 2010. Document téléchargeable à partir de : <http://www.leforem.be>

(2) Pour plus d'informations sur ces métiers : [www.leforem.be](http://www.leforem.be)

## LES INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT 2010

Source : COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, 2010

L'édition 2010 des indicateurs de l'enseignement présente un ensemble d'informations objectives et structurées permettant, compte tenu des données statistiques disponibles, de contribuer efficacement à une réflexion nourrie et cohérente sur notre système éducatif.

Fruit d'une étroite collaboration entre le Service général du pilotage du système éducatif, l'Entreprise des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication (ETNIC) et plusieurs experts et chercheurs universitaires, ce document met en lumière les indicateurs liés au taux de redoublement, au retard scolaire, au changement d'établissement, au choix d'orientation, à la sanction des études, sans négliger les différences de cursus entre filles et garçons. Il apporte aussi un éclairage sur les conditions de financement des écoles.



Source : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26287&navi=3077&rankpage=26287>

## VADE MECUM DES DONNÉES FINANCIÈRES ET STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE

Source : SPF SÉCURITÉ SOCIALE, 2011

Ce document constitue un aperçu synthétique de la protection sociale : le régime des travailleurs salariés, celui des travailleurs indépendants et de la sécurité sociale d'Outre-mer, les prestations d'assistance sociale, les pensions publiques et les transferts aux ménages.

La première partie contient un exposé des budgets 2011, ainsi que la révision du budget 2010 avec en détails des comptes économiques et des comptes budgétaires depuis 2005. On y présente ensuite une série de chiffres et de tableaux consolidés de la gestion globale, ainsi que l'évolution des recettes et dépenses, le régime des travailleurs salariés et indépendants, les comptes économiques des soins de santé, etc. Les garanties de revenus aux personnes âgées et allocations aux personnes handicapées y sont également abordées.

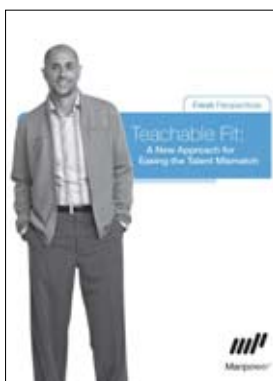
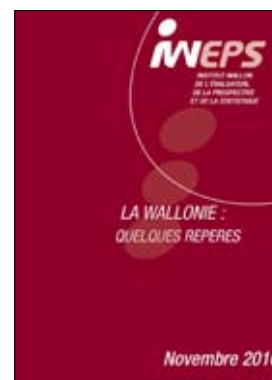
Source : <http://socialsecurity.fgov.be/docs/fr/publicaties/vademecum/2011/vademecum2011fr.pdf>

## LA WALLONIE : QUELQUES REPÈRES

Source : IWEPS - INSTITUT WALLON DE L'ÉVALUATION DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE, 2010

Dans La Wallonie, quelques repères, édition de novembre 2010, chiffres, graphiques, tableaux et cartes géographiques illustrent les 14 sujets suivants : la Wallonie dans l'Europe ; territoire et population ; population active et formation ; indicateurs macroéconomiques ; entreprises ; commerce extérieur ; revenus et conditions de vie ; finances publiques ; santé et action sociale ; construction et logement ; transport et mobilité ; environnement ; profil énergétique ; recherche et développement.

Source : <http://statistiques.wallonie.be/dyn/14/fichiers/repe2010.pdf>



## LE TALENT FAÇONNABLE

Source : MANPOWER, 2010

Partant du constat que le profil idéal n'existe plus, Manpower invite les entreprises à davantage considérer dans leurs procédures de recrutement des candidats n'ayant pas toutes les compétences requises pour le poste à pourvoir, en comblant les écarts par des formations.

Source : <http://www.manpower.be>

## DÉFINITIONS

### CHÔMEUR AU SENS DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (B.I.T.)

Selon le BIT, une personne au chômage en âge de travailler (de 15 ans ou plus) répond simultanément à trois conditions être sans emploi, être disponible pour un emploi dans les 15 jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Une personne considérée comme chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrite au Forem (et inversement).

### CHÔMEURS DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS (ONEM)

Les statistiques émises sur les chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés proviennent des paiements effectués par l'ONEM. Sont ici prises en compte les personnes bénéficiant d'allocations de chômage après un travail à temps plein et celles bénéficiant d'allocations d'attente après leurs études.

### DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS (D.E.I.) (LE FOREM)

Les politiques régionales de l'emploi ciblent prioritairement deux catégories de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

Les **D.E. demandeurs d'allocations** regroupent les personnes qui perçoivent des allocations de chômage (sur base d'un travail à temps plein ou à temps partiel) ou des allocations d'attente. Les allocations d'attente sont forfaitaires et inférieures aux allocations de chômage.

Les **jeunes en stage d'attente** à la sortie des études sont considérés comme demandeurs d'emploi non indemnisés. Ces jeunes doivent, de ce fait, accepter tout emploi convenable (ou formation convenable) qui leur est proposé(e).

Au-delà de ces deux catégories principales, on distingue deux autres groupes de D.E.I. Les « **inscrits obligatoirement** » qui regroupent les personnes exclues temporairement des allocations de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi à charge du C.P.A.S. et les « **inscrits librement** » qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem.

Une information détaillée commune par commune peut être consultée via :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

### INDICATEUR ET TAUX DE DEMANDE D'EMPLOI (LE FOREM)

L'**indicateur de demande d'emploi** rapporte le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente à la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPS.

Le **taux de demande d'emploi** rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) à la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPS.

Une information détaillée commune par commune peut être consultée via :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

### OPPORTUNITÉS D'EMPLOI (LE FOREM)

Les données relatives aux **opportunités d'emploi** concernent les offres observées par le Forem, flux agences de placement et autres services publics de l'emploi compris. Les opportunités d'emploi reflètent donc les postes disponibles parmi les offres reçues par le Forem au cours d'une période observée.

Une information détaillée selon les différentes Directions régionales du Forem peut être consultée via :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales/opportunit-emploi.html>

Le Forem,  
Analyse du marché de  
l'emploi et de la formation  
bd Tirou 104  
6000 Charleroi  
Tél. 071/20 66 78

Gestion de l'abonnement :  
marchedeemploi.abonnement  
@forem.be